

MAI 2024

Dans ce numéro...

Éditorial

Pourquoi voter aux élections européennes ?

ERASMUS Un grand programme européen

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Liaison A48 - RD592 : Concertation publique

EPSJ

Ensemble Pour St Jean



Éditorial

Le 21 février 2024, Missak Manouchian, immigré arménien communiste entré au Panthéon avec son épouse et au nom de tous ses camarades exécutés avec lui par les Allemands en février 1944 mais livrés par la police de Vichy.

Ils reposeront désormais aux côtés de grands résistants français.

La cérémonie solennelle qui accompagnait cet hommage pour le moins tardif, a remis en lumière le rôle des milliers d'étrangers qui ont combattu en France pour défendre un idéal de liberté et lutter contre le nazisme.

Gardons en mémoire leur sacrifice

Depuis des temps immémoriaux, l'Europe a été le théâtre de conflits longs et sanglants.

L'Union Européenne, en permettant à ses concitoyens de mieux se connaître en leur donnant la liberté de circuler, vivre, étudier n'importe où dans l'UE, a maintenu un continent en paix.

Cependant, à l'heure où la guerre est aux portes de l'Europe,

Gardons en mémoire que la paix est fragile et que les dictateurs sont encore actifs.

En juin, allons voter pour une Europe plus solidaire, plus accueillante et pour des représentants qui n'attisent pas la haine, des candidats de gauche.

Claude Banos



Élections de vos députés
au parlement européen.
Le 9 juin,
faites entendre votre voix :

Votez !

NOUS CONTACTER

Retrouvez nos publications et formulaire de contact sur notre site <http://epsj.fr>

Ensemble pour Saint Jean

41 square de la Gardine, 38430 Saint Jean de Moirans





Pourquoi voter aux élections européennes?

C'est en 1958 qu'a été signé le **traité de Rome**, créant «La Communauté Économique Européenne» (CEE) à 6 États. En 1993, la CEE devenait «**Union Européenne**».

Aujourd'hui, cette « UE » regroupe 27 États...36 peut-être demain ou après demain, quand tous les postulants seront admis...

Le 9 juin 2024, comme tous les 5 ans, nous élirons nos représentants au Parlement Européen.

L'Union Européenne n'est pas parfaite, loin de là, mais dans un monde traversé de crises nombreuses et graves, elle doit rester fidèle au grand espoir démocratique que proposaient ses fondateurs.

Pour cela, il n'est pas inutile, en toute modestie, de rappeler quelques exemples des réalisations, d'autant plus, qu'en dehors des périodes d'élections, les médias et même les politiques parlent peu de l'UE... sauf certains, pour la dénigrer, sans apporter pour autant les éléments de réflexion nécessaires.

1° exemple: La Politique Agricole Commune (PAC)

Loin de nous, la prétention d'expliquer l'ensemble de cette politique si complexe... simplement rappeler quelques éléments :

Les objectifs généraux de la PAC ont été définis dans le Traité de Rome, en 1958: il s'agissait alors de garantir l'approvisionnement des Européens.

Depuis, les conditions ont changé, la PAC aussi. Il convient de rappeler quelques points:

- La France est le pays qui a le plus profité de la PAC
- Une part importante du revenu des agriculteurs français provient de l'UE
- Le budget de l'UE pour l'agriculture française est de 9 milliards d'euros...

Et, pourtant, beaucoup d'agriculteurs vivent dans des conditions extrêmement difficiles...

Cela ne justifie-t-il pas que les citoyens cherchent à s'informer afin de voter le 9 juin pour des députés capables de prendre ces problèmes en considération? Plutôt que de dire comme certains: « il faut détruire l'Europe avant qu'elle nous détruise »!

2° exemple: les investissements de l'Europe dans nos régions: quelques exemples

- **L'Union Européenne** finance plus de 40% des 8 milliards d'euros que coûte la section transfrontalière de la liaison ferroviaire en chantier entre Saint Jean de Maurienne et Suse et elle est prête à financer la moitié des études pour les travaux Lyon-Saint Jean de Maurienne.
- **L'Union Européenne** a financé 830660 euros sur les 2,4 millions qu'a coûtés la passerelle pour piétons et vélos enjambant le Rhône de Glun à La Roche de Glun, comblant ainsi le maillon manquant de la voie verte ViaRhôna.
- **L'Union Européenne** participe également au financement :
 - de la mise en place du réseau de fibres optiques en Isère et en Drôme-Ardèche
 - de la rénovation du téléphérique du Salève en Haute-Savoie...

Ce sont quelques exemples de réalisations que l'on peut critiquer, certes, mais qui montrent que l'Union Européenne agit.

3° point: La situation géopolitique:

Dans un monde aujourd'hui traversé de graves conflits internationaux, chaque État européen (La France, comme les autres membres de l'UE) ne pèse pas lourd face à la Russie, la Chine, les USA ou l'Inde...!

Bien sûr, l'Europe peine à parler d'une seule voix, elle a du mal à se positionner clairement. Cependant, seule une organisation décloisonnée de l'Europe peut apporter une réponse adéquate aux grands problèmes de la guerre à nos portes, aux problèmes de réchauffement climatique, de terrorisme, d'épidémies...

C'est pourquoi, comme le rappelait Bernard Trabucco dans notre parution, lors de dernières élections européennes (2019): «la seule certitude que l'on peut avoir, c'est que la crédibilité de nos représentants au Parlement européen sera jugée en fonction du nombre de votants, l'abstention restant le plus grand ennemi de la démocratie.»

Le 9 juin, il faut voter. Mais, il faut voter en connaissance de cause: c'est à dire s'informer, confronter les déclarations des uns et des autres... ne pas se laisser abuser par les déclarations tonitruantes et abruptes de certains...

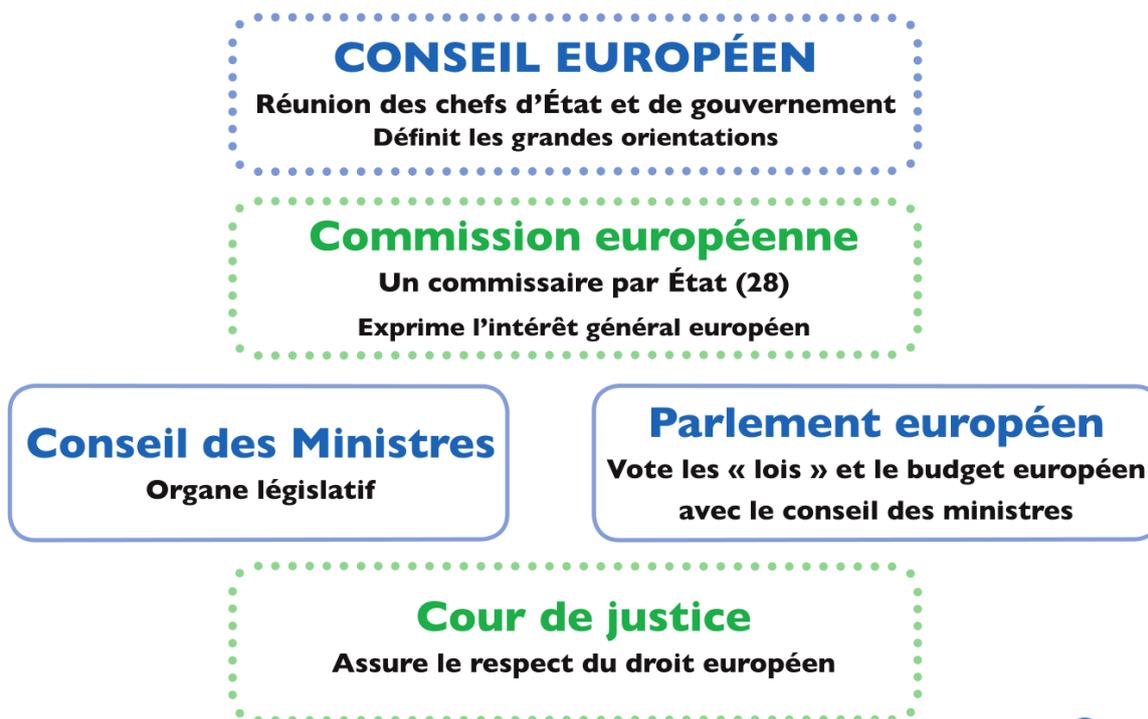
Rappelons-nous cette phrase de Robert Schuman, le 9 mai 1950 :

« L'Europe ne se fera pas d'un coup...elle se fera par des réalisations concrètes créant, d'abord, une solidarité de fait ».



Les institutions européennes

(extrait de notre [journal d'avril 2019](#))



ERASMUS – Un grand programme Européen

Qui d'entre nous ne connaît pas un jeune qui « est parti en Erasmus », un de ses enfants, un voisin, un jeune membre de sa famille ?

En 2022 12,5 millions de jeunes ont bénéficié de ce programme, en 2027 ils seront 22,5 millions...

Erasmus est un programme européen créé (avec difficulté comme tous les grands programmes européens) en 1987. Son objectif est de : « soutenir le développement éducatif, professionnel et personnel des personnes dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport, en Europe et au-delà »¹.

Il concerne principalement les étudiants de l'enseignement supérieur et à ce titre, il faut reconnaître qu'il touche une minorité de classes sociales populaires. C'est pourquoi depuis 2014 des actions en faveur des apprentis, des demandeurs d'emploi, des collégiens et des lycéens ont été ajoutées.

Le budget est de 26 milliards d'euros² pour la période 2021-2027 en augmentation de 80 % par rapport à la période précédente (2014-2020) alors que le budget européen est resté globalement stable.

« Partir en Erasmus » c'est d'abord faire un pas vers l'autonomie. Il faut partir loin de sa famille et de ses amis, s'adapter à une culture nouvelle, apprendre à maîtriser une langue étrangère au quotidien. Au terme de leur séjour 8 personnes sur 10 disent avoir augmenté leurs compétences « transverses ». Le programme Erasmus forme donc avec succès des adultes ouverts aux différences d'éducation, de culture et de mode de vie, en bref il contribue à faire de véritables citoyens européens.

Erasme est né en 1466 à Rotterdam et mort en 1536 à Bâle. Il était un philosophe humaniste chrétien de la Renaissance. Il a écrit une œuvre vaste et complexe dont l'éclectisme est une caractéristique des penseurs humanistes de son temps. Il a été aussi éducateur, précepteur comme on disait. Il a fait des voyages dans l'Europe de l'époque et a entretenu une très importante correspondance avec d'autres penseurs et « grands » du monde d'alors. Érasme a milité pour la paix en Europe qui était en proie à des guerres entre les différents états. Il affirme son cosmopolitisme dans « Querela pacis » : « Le monde entier est notre patrie à tous »

Le programme Erasmus est un succès de la politique européenne, c'est pour défendre de telles avancées qu'il faut voter le 9 juin prochain pour des candidats de gauche.

Philippe Noé

1 - Source : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu>

2 - Source : idem



Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Notre civilisation est confrontée à un changement climatique extrêmement rapide dû aux émissions de CO2 issues de l'exploitation des énergies fossiles qui perturbe gravement les écosystèmes. Pour limiter les causes de ce changement, il est nécessaire de changer drastiquement nos habitudes en termes de consommation et de production d'énergie.

Qu'est-ce que le PCAET

Le PCAET est un outil de planification régi par le Code de l'Environnement, qui définit des objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter. Il est obligatoire pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) de plus de 20000 habitants. Le Pays Voironnais avec ses 94000 habitants est donc concerné, et a élaboré son PCAET pour la période 2019-2025. Le PCAET est assez mal connu par la population, alors qu'il impacte directement les habitants des territoires. Il s'impose aussi au Plan Local d'Urbanisme (PLU) et aux politiques de transports.

Le PCAET du Pays Voironnais

Objectifs

Le PCAET du Pays Voironnais est organisé autour de 4 axes et 25 actions, dont les principaux objectifs sont de diminuer les consommations d'énergie (-20 %) et d'augmenter la production d'énergies renouvelables (+256 %) d'ici 2030, sans oublier la préservation de l'environnement et de la qualité de l'air. Pour en savoir plus, se reporter aux documents du Pays Voironnais (liens ci-dessous).

Quelles implications pour les habitants ?

Pour atteindre ces objectifs le Pays Voironnais met déjà en œuvre plusieurs dispositifs, dont certains ont un impact direct sur la vie quotidienne des habitants. Quelques exemples : aides à l'amélioration de l'habitat, développement des mobilités actives (Plan vélo) et des transports en commun, création de parkings de covoiturage, aménagement d'ombrières solaires sur les parkings, etc.

Évaluation à mi-parcours

Le PCAET fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours menée par les services du Pays Voironnais avec l'assistance d'un bureau d'étude spécialisé, et la participation du Conseil de Développement. Les conclusions de cette évaluation sont soumises à l'approbation du Conseil Communautaire du 26 mars 2024.

Pour en savoir plus

NB : pour faciliter l'accès aux liens ci-dessous, voir la version électronique de ce journal sur notre site epsj.fr/publications

- Présentation du PCAET par le CEREMA, <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/plan-climat-air-energie-territorial-pcaet> (avec les références aux textes réglementaires articles [L.229-1](#), [R. 229-51](#) à [R. 229-56](#) du Code de l'Environnement)
- Documents de synthèse du Pays Voironnais : suite à la refonte du site du Pays Voironnais, ces documents ne sont plus accessibles à l'heure où nous écrivons ces lignes.
- Le Conseil de Développement <https://www.paysvoironnais.com/participation-citoyenne/le-conseil-de-developpement-582.html>

François Pernoud



LIAISON A48-RD592 : CONCERTATION PUBLIQUE

Ensemble pour Saint Jean a participé à la concertation publique qui concerne le projet départemental de « barreau routier » ayant pour but de relier la RD592 (route Voiron-Valence) à l'A48 au niveau de l'échangeur de Champfeuillet. Notre association a exprimé son opposition à ce projet en inscrivant le texte ci-dessous dans le registre de concertation :

Barreau routier - Opposition au projet

Les objectifs de la liaison RD592 – A48 présentés dans le dossier de consultation pourraient être pour l'essentiel atteints par la gratuité de l'autoroute A48 entre Voreppe et Champfeuillet, surtout pour ce qui concerne le trafic nord-sud, le plus important

Par ailleurs, ce projet d'il y a 30 ans était sans doute intéressant. à l'époque mais, en 2023, un projet de création d'une voirie de cette ampleur est dépassé face aux enjeux climatiques qui nous conduisent à étudier toutes les alternatives à l'utilisation de l'automobile et des transports routiers. La priorité d'aujourd'hui est le développement des transports en commun. Il faut trouver des solutions pour que le trafic pendulaire vers l'agglomération grenobloise soit assuré par les transports collectifs. Les 25 M€ du projet seront bien mieux utilisés pour développer les transports en commun en proposant des solutions pour que les éventuels usagers du barreau aient à leur disposition une offre alternative pertinente, par exemple par la création de parkings relais et de lignes de rabattement vers les gares SNCF.